

# Journal des anthropologues

**40-41**  
sept. 1990

ASSOCIATION FRANÇAISE DES ANTHROPOLOGUES

**AFA**

## LES CHERCHEURS ET L'ENVIRONNEMENT : LE TEMOIGNAGE D'UN ITINERAIRE SCIENTIFIQUE

Laurent MERMET

*Laurent Mermet est normalien en biologie. Il a rédigé une thèse de doctorat en sciences de la gestion à Paris IX sous la direction de Claude Henry. Il a fondé la SARL ASca (Applications des Sciences de l'Action) et travaille sur contrat.*

### DEBUTS ET DIVERGENCES

Après mon DEA d'écologie, en 1977, tout semblait m'orienter vers les paillasses et les ordinateurs d'un laboratoire de sciences de la nature, mais mon itinéraire a divergé de cette trajectoire prévisible, et ce de la façon suivante. J'avais réalisé, dans le cadre de l'ORSTOM, un travail sur la régénération des forêts après coupe à blanc, en Guyane française. J'arrivais à des conclusions simples, et à proposer des mesures facilement applicables pour améliorer les chances de régénération lors de coupes forestières. Mon rapport a été approuvé (sur le plan scientifique) et mis au tiroir (sur le plan pratique). Pendant mon séjour en Guyane, j'ai aussi passé beaucoup de temps à discuter avec d'autres chercheurs des errements et des effets pervers de politiques publiques un peu éloignées de leurs bases. Tout cela m'a amené à penser qu'en matière d'environnement les facteurs qui limitent nos possibilités d'action ne sont pas tant dans nos connaissances en sciences de la nature que dans des blocages, multiple et *a priori* mystérieux, dont la société est le siège. C'est

alors que je me suis tourné vers l'étude de la manière dont une société "gère" son environnement.

Pour cela, je me suis intégré dans un réseau centré sur SCORE (une petite société d'études). Son chef de file était Patrice Bertier, décédé en 1981, mathématicien à l'origine, et qui avait été amené par la complexité des problèmes d'environnement à s'intéresser de façon beaucoup plus diversifiée et qualitative aux problèmes de décision. Henri Ollagnon et Jean de Montgolfier faisaient aussi partie du noyau de départ. Gilles Barouch, Jean-Marc Natali et moi les avons rejoints par la suite.

### L'APPROCHE PATRIMONIALE

Avant notre arrivée, un premier acte avait été joué. En 1975, Bertier et Ollagnon travaillent sur le problème de la nappe phréatique d'Alsace dans le cadre d'une grande étude lancée par le Ministère de l'Agriculture. Les aspects techniques, économiques, et juridiques avaient été étudiés de façon approfondie. On connaissait les options techniques ; il était clair qu'économiquement il valait la peine d'agir ; juridiquement, les responsabilités étaient bien établies. Conclusion d'ensemble : il était impossible de faire quoi que ce soit. L'étude a donc été prolongée par un volet supplémentaire, dans lequel Bertier et Ollagnon ont introduit la notion de gestion patrimoniale, à partir du constat suivant. Si l'on ne pouvait rien faire, c'est parce qu'il y avait trop d'organismes chargés de résoudre le problème, et qu'en même temps chacun se sentait impuissant à agir. Au centre de la difficulté de gérer le bien commun qu'est la nappe phréatique se trouvait d'une part un problème de décision et d'organisation sociale, d'autre part une question d'engagement des acteurs pour un patrimoine partagé. Avec Jean de Montgolfier, P. Bertier avait proposé des réflexions à l'orientation similaire sur la gestion de la forêt méditerranéenne.

A partir de cette impulsion initiale, de nombreux travaux ont été menés, à la fois sur le plan de la méthode et des études de cas. Ils ont permis de constituer un fonds partagé d'expériences, de méthodes et de concepts. C'est en participant à ces travaux, à partir de 1979, que je me suis lancé sur la piste de ces "facteurs limitants non-techniques à la bonne

gestion de l'environnement", pour lesquels j'avais abandonné mon activité de modélisateur de croissance d'arbres. Dans la mise en place de l'"approche patrimoniale", les idées de rationalité limitée et de logiques d'acteurs, telles qu'elles sont exposées par Crozier et Friedberg dans *L'acteur et le système*, ont joué un rôle important. Nos questions centrales étaient alors de comprendre pourquoi un système d'acteurs pouvait se trouver bloqué, incapable de maîtriser l'évolution de son patrimoine écologique, et comment, au contraire, on pouvait contribuer à ce qu'elles convergent vers une gestion active, pluraliste, ouverte, de celui-ci.

### LES PROCESSUS DE DECISION

En 1982, le Ministère de l'Environnement demande des outils d'analyse économique pour défendre le dossier de l'environnement dans les décisions d'aménagement. Sur cette base, Claude Henry lance un programme de recherche. Au lieu de travailler sur un plan théorique, il s'agira d'abord d'étudier quel est le rôle effectif des analyses économiques dans la prise de décision sur les grands aménagements. Dans ce programme, je suis chargé d'analyser le processus de décision qui a conduit à mettre en place un vaste programme de drainage agricole en zone écologiquement sensible : le "Schéma d'Aménagement des Marais de l'Ouest". J'ai critiqué sa partie économique. J'ai aussi été amené à analyser sa rhétorique, et à voir de quelle façon, sous l'apparence anodine et "technique" d'un rapport administratif, se cache souvent un outil de combat rhétorique, qu'il faut démonter pour rouvrir le processus de décision à de véritables délibérations.

Je travaillais à l'échelle de la décennie : comment, en dix ans, des ingénieurs arrivent à réaliser leurs ambitions, à faire tel ou tel aménagement sur le marais, envers et contre tout, envers et contre tous. Au même moment, J.-P. Billaud terminait sa thèse sur le marais poitevin, consacrée à la reproduction des systèmes sociaux et de leur milieu. J'avais été frappé dans son travail par la dimension historique, par la permanence dans le temps des logiques de décision et de gestion. Il sortait des dossiers de 1830-40, où l'on retrouvait presque phrase par phrase, la logique des débats de 1975.

Dans ce programme d'études, l'angle d'approche du terrain n'était plus tant de chercher à saisir les positions des acteurs pour en comprendre le "noeud", mais d'analyser le processus de décision et la logique de son déroulement dans le temps. Il y a là une approche un peu "policière" : il faut établir ce qui s'est passé, et ensuite seulement essayer de comprendre pourquoi. Le processus d'interprétation est ici en position seconde ; si le processus a été décrit de façon riche en faits, son récit reste ouvert à plusieurs angles d'interprétation complémentaires. En ce qui concerne la question posée au départ, le constat des études de cas a été unanime : l'analyse économique a un poids négligeable dans les processus de décision sur les grands aménagements dans notre pays. Ceux-ci semblent plutôt propulsés par un "mélange détonnant" de 70% de considérations et d'ambitions techniques, et de 30% de mise en tension politique.

#### CONFLITS ET NEGOCIATIONS D'ENVIRONNEMENT

En complément des travaux sur la gestion patrimoniale et sur les processus de décision, j'ai également mené, à partir de 1981, une série d'études sur les conflits d'environnement. La première m'a conduit aux Etats-Unis pour une enquête sur les procédures de médiation des conflits d'environnement, qui y sont largement répandues. C'est là que j'ai eu mon premier contact avec les recherches sur la négociation, qui se sont constituées peu à peu, aux Etats-Unis surtout, en champ de recherche interdisciplinaire mais relativement autonome. La place des conflits dans les processus de gestion de l'environnement me paraît essentielle. Elle pose une triple question qui m'a paru, et me paraît toujours, très heuristique :

- qu'est-ce qui caractérise les conflits d'environnement par rapport à d'autres situations conflictuelles ?
- comment analyser un conflit donné, ou comparer la façon dont se présentent des conflits sur des objets analogues dans des contextes différents (par exemple, aux Etats-Unis et en France) ?
- quelles prescriptions peut-on proposer (soit en termes de procédures pour l'ensemble des parties, soit en termes de stratégies pour l'une d'entre elles), pour améliorer l'opérationnalité du processus conflictuel ?

#### MA THESE

En 1983, j'avais donc derrière moi plusieurs études prises sous des angles assez différents ; j'avais aussi ingéré, de façon assez désordonnée sans doute, de nombreux éléments de méthodes un peu disparates. J'ai alors senti le besoin d'intégrer tout cela dans un ensemble cohérent, à la fois sur le plan pratique et sur le plan intellectuel. Sur le plan pratique, le temps me paraissait venu d'écrire un manuel de stratégie pour la gestion de l'environnement, dont le fil conducteur serait le suivant : "Que faudrait-il qu'un professionnel ou un militant de l'environnement, de formation axée sur les sciences de la nature, sache pour arriver à gérer les aspects "humains" (ou sociaux) de son activité ?". Sur le plan intellectuel, il me semblait que la rédaction d'un tel manuel m'aiderait à dégager des structures fondamentales des situations de gestion de l'environnement, qu'elle me donnerait un fil conducteur dans le labyrinthe que constituent les aspects "humains" de celle-ci, dès lors que l'on ne s'en tient pas au point de vue d'une discipline donnée. Pour reprendre une expression de P. Roqueplo, j'ai tenté de répondre à la "convocation du réel". Je me suis inscrit en sciences de la gestion parce que ce département me paraissait à la fois au carrefour de plusieurs disciplines, et tolérant pour les démarches de recherche fondées sur une finalité pratique.

J'ai donc repris les cas, fait l'inventaire des concepts que j'avais trouvés utiles, et tenté de rédiger le manuel. Evidemment, chaque tentative échouait au moins en partie, soit parce qu'il fallait encore prendre compte d'autres dimensions disciplinaires que je ne connaissais pas, soit à cause de la difficulté de généraliser sur une problématique comme la gestion de l'environnement, dès lors que l'on s'éloigne à la fois de la monographie et des structures d'une discipline académique. J'ai donc fait comme la souris de l'histoire bien connue, tombée dans un bol de crème : j'ai pédalé, pédalé, sans bien en voir le bout, jusqu'au jour où la crème a pris en beurre, c'est-à-dire où j'ai eu le sentiment d'avoir mis à jour une cohérence d'ensemble.

## MULTIDISCIPLINARITE

Cette démarche de recherche est bien adaptée, selon moi, à la "gestion de l'environnement" comme objet de recherche. Celle-ci commence en effet le jour où, par une action dans le monde social (protestation, émission d'un règlement,...) un acteur s'efforce d'influencer le devenir de systèmes naturels. Ce processus de gestion se rit des barrières disciplinaires ; à une mesure réglementaire peuvent être opposées des stratégies économiques, des politiques financières peuvent se heurter à des résistances enracinées dans la sociologie locale, et ainsi de suite. Le processus de gestion de l'environnement est donc traversé par toutes sortes de dimensions sociales, son analyse renvoie à autant de disciplines des sciences sociales. Mais en même temps, il possède sa logique propre, qui fonde le champ de la gestion de l'environnement. Cette logique reste en partie latente parce que, aussi bien dans la pratique que lorsqu'on l'étudie, elle s'intègre en partie à d'autres champs (économique, administratif, sociologique,...) - champs d'action qui médiatisent nécessairement la prise de l'homme sur les systèmes naturels, champs de compréhension pour essayer d'appréhender le domaine d'action qui émerge avec notre souci nouveau pour les systèmes naturels.

Pour aborder une telle problématique, une approche multidisciplinaire est incontournable, avec ce qu'elle implique de diversité des connaissances, de collaboration de chercheurs aux perspectives différentes, etc. Mais, en même temps, la réflexion ne débouche que lorsqu'émergent les structures et les enjeux propres à la gestion de l'environnement, lorsque se formule de plus en plus clairement une nouvelle problématique : "Comment un organisme social, un réseau d'acteurs, peut-il manifester une intentionalité efficace quant à l'état des systèmes naturels ?". De fait émerge un nouveau champ qui possède une certaine autonomie, même toute relative, et l'aspect multidisciplinaire de la recherche s'estompe en partie. En tout cas, la multidisciplinarité n'est pas une "solution", c'est un mal nécessaire (si on la juge du point de vue de l'administration des connaissances), un plaisir salubre (pour l'activité du chercheur), un passage ou un complément. Lorsqu'on aborde des thèmes complexes comme la gestion de l'environnement, les recherches "disciplinaires", les lieux de travail multidisciplinaires, et les petits champs

de recherche plus ou moins autonomes (comme la recherche sur la négociation, par exemple) devraient entretenir des relations fluides : on en est parfois loin.

Après une longue période plutôt "anti-disciplinaire" (pour reprendre une formule de Marion Galle), après avoir fréquenté des chercheurs et des idées de toutes disciplines, je me suis peu à peu rendu compte plus clairement de la façon dont mon travail pouvait se situer par rapport aux différentes familles de recherche. J'ai constaté, par exemple, que le fait de partir d'un souci opérationnel pour mettre en évidence les forces latentes qui sont en jeu dans une situation donnée de gestion de l'environnement, la manière de manier cet éclairage de ce qui est par ce qui devrait être dans une perspective constructive plutôt que critique, me rapprochaient beaucoup de la recherche en gestion.

## COMPRENDRE L'HOMME OU LA NATURE, FAUT-IL CHOISIR ?

Au-delà des cloisonnements entre les disciplines des sciences sociales, celui qui travaille sur les problèmes de gestion de l'environnement se trouve aussi pris dans le "no man's land" qui sépare les sciences de l'homme et celles de la nature. Tout le monde a plus ou moins fini par s'habituer à l'idée (pas forcément juste, d'ailleurs) que les sciences de la nature peuvent faire l'impasse sur l'homme et la société dans leur recherche. Cela n'empêche d'ailleurs nullement les scientifiques qui les pratiquent de participer activement aux débats de société, de manière tout à fait pragmatique (participation à des commissions d'experts, comités d'éthique, etc.). Et les sciences sociales, de quelle façon contribuent-elles au débat social sur l'environnement ? Comment le développement des problèmes d'environnement fait-il avancer nos connaissances sur la société ?

En regardant fonctionner certains sociologues sur des problèmes d'environnement, j'ai été frappé par une certaine inadéquation de la démarche qui consiste à autonomiser le social par rapport aux enjeux concrets ("expliquer le social par le social"), à concentrer l'attention sur la construction sociale d'un problème d'environnement, en refusant de s'intéresser aux conditions sociales de sa résolution concrète. En agissant

de la sorte, le chercheur risque de retrouver au fond de la forêt, et au terme d'une longue étude, les schémas et les concepts qu'il connaissait déjà en partant ; il aura alors reproduit le schéma d'une école sans que la réflexion, ni la société aient été informées par la spécificité ou la nouveauté de tel ou tel problème forestier. Il risque également d'être exclu du débat à la fois scientifique et social où se traite un problème d'environnement, dans la mesure où il se cantonne dans le rôle du porteur de miroir en montrant aux acteurs leur propre image, souvent dans un contexte critique sans lien avec la préoccupation d'action qui constitue le lien et le moteur du débat. Aussi bien en reproduisant les schémas de départ qu'en renonçant au débat, on passe à côté d'une occasion pour la recherche. Ce sont les problèmes concrets qui sont la pierre de touche de la pertinence, de la puissance, de telle ou telle analyse sur les rapports de la société à l'environnement. De la même manière que les sciences de la nature se construisent dans la relation des connaissances aux technologies, les sciences sociales peuvent trouver dans l'action une source d'observations et un lieu de mise à l'épreuve des idées.

Les problèmes d'environnement renvoient en même temps à des dimensions "sociales" (économiques, institutionnelles, juridiques, historiques,...) et à des dimensions "naturelles". Le défi, c'est d'appréhender comment des acteurs, dans un contexte social réel, peuvent en même temps se positionner par rapport à des enjeux sociaux, et traiter de façon intentionnelle et efficace un phénomène physique. Evacuer la réalité physique d'un phénomène pour s'intéresser uniquement à son caractère social est un échappement ; c'est pourtant ce que l'on fait, par exemple, lorsque l'on aborde seulement en termes de représentations la relation des hommes avec l'environnement. Pour aller au-delà de ce décollement, on peut prendre le problème par deux angles : la méthode de travail et les concepts.

#### TOUS EXPERTS, TOUS INDIGENES

Pour ce qui est de la méthode de travail, outre la formulation des problématiques, dont j'ai déjà parlé, l'écoute constitue le point essentiel. Pour arriver à bien décoller la dimension sociale, certains pratiquent une écoute qui exclut délibérément le caractère réel et opérationnel de ce qui

est dit. Un peu comme on observe les couronnes du soleil pendant une éclipse de lune, ils oblitèrent le cœur opérationnel du discours pour n'entendre que le halo qui l'entoure. Dans la pratique de l'enquête, des entretiens, et de la synthèse sur un cas, nous nous sommes abstenus de procéder de la sorte, pour rechercher une double écoute. Nous cherchons à considérer chaque personne interrogée à la fois comme un "expert" qui a un droit de dire et de gérer le réel, et comme un joueur dans le jeu social avec ses représentations et ses positions. Tout le monde est expert, tout le monde est "indigène" (y compris le chercheur), même si c'est à des degrés et à des titres divers. Il n'y a pas de raison de déconnecter complètement la réflexion sur les systèmes matériels de celle sur le social, ni de réserver aux scientifiques le droit exclusif de parler de la réalité. Cette double écoute peut se traduire par une double exploitation des entretiens, chacun étant utilisé à la fois pour comprendre la matérialité du problème et la rationalité des choix d'une part, les relations et les représentations sociales d'autre part. Elle peut aussi aller jusqu'à faire pratiquer des entretiens par deux personnes, l'une de formation technique concentrant son attention sur les problèmes tels qu'ils se posent dans la pratique de la personne interrogée, l'autre étant plus orientée vers l'analyse de la façon dont la personne parle de sa pratique, et les stratégies relationnelles qui sont en jeu.

#### SYSTEME DE RELATIONS/ACTIONS : LE JEU

En même temps que les problèmes de méthode, se pose celui des concepts. A l'époque où j'ai commencé à m'interroger sur les aspects sociaux des problèmes d'environnement, je rencontrais une sociologie très idéologique, faite de chapelles crispées sur leurs positions. Pour ce qui me concerne, je suis resté à l'écart de ces débats, me contentant d'une adhésion assez lâche à une approche "systémique", dont je constate qu'elle fait un peu figure de fonds commun aujourd'hui. L'essentiel, c'était pour moi d'articuler mon regard sur la société et sur l'objet environnement. Dans l'approche en termes de patrimoine, l'accent est mis sur les relations entre les acteurs d'une part, et sur la relation "patrimoniale" entre chaque acteur et le système naturel géré en commun d'autre part, une relation potentiellement active, qui va beaucoup plus loin qu'une simple représentation. Dans l'étude des processus de décision, on observe en

même temps les tentatives de concrétiser une rationalité globale (que suppose toute tentative de gérer les systèmes naturels), et les interactions des rationalités locales qui font avancer (ou reculer) le processus. Au coeur de la recherche sur la négociation, se situe la question de savoir comment les négociateurs vont pouvoir en même temps résoudre un problème souvent complexe, tout en gérant une relation rendue difficile par leurs positions l'un vis-à-vis de l'autre. Dans les trois cas, on cherche des approches qui permettent d'appréhender en même temps les enjeux internes d'un réseau d'acteurs et sa capacité à exercer sur un problème donné une activité intentionnelle. Il me semble que cette démarche est valable pour de nombreux domaines, mais elle l'est plus éminemment pour ce qui concerne l'environnement. En effet, les actions en matière d'environnement visent la nature, des phénomènes qui échappent, au moins initialement, à une intention sociale. On est en situation, si l'on peut dire, d'atteindre des buts dans la nature par des moyens dans la société. Il reste bien sûr une certaine circularité dans la mesure où valeurs et connaissances sur la nature introduisent une médiatisation sociale, mais cette circularité est suffisamment simple pour que l'autonomie relative de l'objet reste clairement discernable.

Pour finir très rapidement sur les concepts, ces différents travaux ont fini par me convaincre que le vocabulaire des systèmes n'est pas suffisant pour une recherche qui considère l'action comme pierre de touche. Je me suis alors tourné dans ma thèse vers le vocabulaire et le paradigme du jeu qui sont d'ailleurs très largement employés de façon plus ou moins implicite - par exemple lorsque l'on parle de stratégie, de règles du jeu, de jouer le jeu, etc... Par ailleurs, les méthodes de modélisation issues de la théorie des systèmes ont également montré leurs limites, et je participe, dans le cadre d'un groupe de travail international issu de l'IIASA, à des efforts pour appliquer en matière d'environnement des méthodes de jeux de simulation de politiques. Je consacre une bonne part de mon activité aujourd'hui à ce double thème de la théorisation d'une réflexion en termes de jeu, et de la méthodologie des jeux de simulation sur des thèmes d'environnement.

## COMMENT UNE PROBLEMATIQUE STABLE ENTRAINE UN ITINERAIRE PROFESSIONNEL SINUEUX ?

Voilà pour les contenus. Mais une démarche de recherche ne se soutient pas de concepts seulement, et mon itinéraire de recherche se traduit par une histoire professionnelle assez chaotique. Il suffit de combiner les difficultés d'exercer une recherche interdisciplinaire et de travailler dans le domaine de l'environnement pour s'en faire une idée ! Si je n'ai pas dévié de mon questionnement initial, il ne semble pas qu'il ait coïncidé jusqu'ici, c'est le moins que l'on puisse dire, avec les priorités de la recherche institutionnelle française. Sans entrer dans le détail, la plus grande partie de mon travail s'est déroulée dans le cadre de recherches sur contrat. En même temps, je gardais une affiliation souple mais continue avec des laboratoires au cours de mes années de thèse. J'ai toujours eu aussi de nombreux échanges informels avec des chercheurs des multiples disciplines mobilisées par les questions d'environnement. En 1986 et 87, j'ai passé deux ans à l'Institut International d'Analyse de Systèmes Appliqués (IIASA, en Autriche) pour terminer ma thèse dans le cadre d'un projet de recherche sur la négociation. Une fréquentation assidue de chercheurs en environnement de plusieurs pays (USA, Canada, Hollande, en particulier), m'a permis de constater à quel point les conditions d'exercice de la recherche sur l'environnement, en France, sont difficiles, voire anormales. Malgré tout, je suis revenu en France début 1988, et au vu du contexte, j'ai fondé une petite structure (AScA) pour y poursuivre mon travail en me finançant à partir de contrats d'étude et de recherche finalisée. Cette option a des avantages dans l'autonomie et dans une certaine proximité à l'action, qu'exige, selon moi, le travail sur les problèmes de gestion de l'environnement. Elle permet de travailler sur des dossiers "chauds" et de posséder ainsi une position d'observateur privilégié. Mais elle risque aussi, à terme, de poser des difficultés en ce qui concerne la participation aux activités de recherche et au commerce des idées : publier, enseigner, débattre. En me retournant sur l'itinéraire un peu chaotique que j'ai suivi jusqu'ici, je me prends parfois à regretter de n'avoir pas bénéficié des comforts d'une insertion académique sans problème - pour me rendre compte aussitôt qu'alors ma formation et l'évolution de mes idées auraient été toutes différentes. L'équilibre est difficile à trouver entre position d'observateur proche de l'action et

activité de recherche à partir de cette observation. Finalement, je considère ma situation actuelle comme une phase de plus dans mon itinéraire de recherche, organisée en fonction d'un contexte français très difficile pour qui fait de la recherche interdisciplinaire sur l'environnement - un contexte qui donne d'ailleurs, depuis le début de l'année 90, quelques signes d'amélioration.

#### BIBLIOGRAPHIE

MERMET, L.

1977, *Analyse et modélisation des variations de l'accroissement annuel du tronc chez le pin sylvestre - application à la recherche des impacts de la sécheresse et d'une pullulation d'un insecte ravageur : le lophyre*, Rapport de DEA, Université Paris XII

OLLAGNON H.

1979, *Propositions pour une gestion patrimoniale des eaux souterraines - L'expérience de la nappe phréatique d'Alsace*, Bulletin Interministériel pour la Rationalisation des Choix Budgétaires, n° 36, mars

MONTGOLFIER J. de et BERTIER P.

1979, *Tentatives pour poser le problème forestier en termes de patrimoine*, Communication présentée au Congrès de l'Association des Ruralistes Français, Lyon 22-23 novembre

MONTGOLFIER J. et NATALI J.-M.

1987, *Le Patrimoine du Futur*, Approches pour une gestion patrimoniale des ressources naturelles, in *Economica*

BAROUCH G.

1989, *La décision en miettes - Systèmes de pensée et d'action à l'oeuvre dans la gestion des milieux naturels en France*, L'Harmattan

MERMET L.

1989, *La Nature, Jeu de Société - Une analyse stratégique pour la gestion de l'environnement*, Thèse en sciences de la gestion, Université Paris IX-Dauphine

MATHIEU N. et JOLIVET M., sous la direction de,  
1989, *Du Rural à l'Environnement*, L'Harmattan

CADORET A. textes réunis par

1985, *Protection de la Nature - Histoire et idéologie*

BAROUCH G. et THEYS J. textes rassemblés

1987, *L'environnement dans l'analyse et la négociation des projets*, Cahiers du GERMES, n° 12